

MAIRIE DE LA CHAPELLE-PALLUAU
(85670)

Le 03-11-2022

CONVOCAATION

**J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal à
l'ancienne salle polyvalente, 2, rue de Douin à 20h le :**

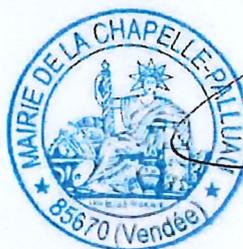
Mercredi 9 novembre 2022

Comptant fortement sur votre présence,

Salutations.

Le Maire,

Xavier PROUTEAU



Ordre du jour

1. Virement de crédit au budget assainissement
2. Virement de crédit au budget communal pour le devis de Terra Aménité
3. Renouvellement de la convention concernant la prestation « paie » avec le centre de gestion au 01-01-2023 pour une durée d'un an renouvelable 4 ans par tacite reconduction
4. Proposition de convention avec la commune de Palluau pour une participation financière des communes de Palluau-Saint Paul Mont Penit et La Chapelle-Palluau au fonctionnement de l'école publique « Le Verger »
5. Fixation des loyers pour les trois locatifs aux Rouillères
6. Renouvellement de la convention avec la « SAUR » pour l'entretien des trois postes de refoulement des eaux usées
7. Reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes Vie et Boulogne concernant la zone artisanale
8. Choix du prêt bancaire pour un achat immobilier
9. Travaux pour la reprise de concessions au cimetière
10. Informations diverses

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez **en pièce jointe un modèle de procuration.**

Merci d'appeler au 02-51-98-51-08 pour toute absence

1, rue de l'école
Tél : 02/51/98/51/08



adresse e.mail : secretariat@lachapellepalluau.fr